

L'affichage environnemental, levier pour la mise en œuvre de l'économie circulaire

Déclaration du groupe CGT

Donner une information compréhensible, objective et fiable aux citoyens consommateurs leur permettant de devenir les acteurs d'une consommation durable et ainsi infléchir une production durable, telle est l'ambition de l'affichage environnemental.

L'enjeu industriel durable dépasse le seul sujet de l'affichage. Il n'y a aucune opposition entre la reconquête et le développement des activités industrielles et l'engagement d'une structuration de l'économie circulaire. Au contraire, il a besoin de relocaliser les industries dans les territoires, au plus près des lieux de consommation.

Il ne peut y avoir de développement durable sans développement humain durable.

Les enjeux environnementaux sont pour la CGT indissociables des enjeux sociaux. Le CESE dans cet avis « constate que le champ social est peu pris en compte dans l'Analyse du cycle de vie ». Pourtant les salarié.e.s sont souvent les premières victimes (en termes d'espérance de vie ou de maladies professionnelles...).

L'affichage environnemental rencontre à nos yeux deux limites : il ne se fait que sur la base du volontariat et la comparaison se fait par famille de produits ou produits d'une même gamme ce qui peut parfois laisser croire au consommateur qu'un produit est « vertueux » alors qu'en fait il est simplement « moins pire ».

C'est pourquoi la CGT soutient les préconisations 11 et 12 qui rappellent le rôle « essentiel » de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes. La question des politiques publiques et des missions de contrôle, accomplies par des services publics avec les nécessaires moyens humains, matériels et financiers sont incontournables si nous voulons réussir la transition environnementale.

De même, nous soutenons les préconisations 15 et 19 pour accéder à terme à un affichage obligatoire unique au niveau européen et créer en France un cadre réglementaire unique et obligatoire pour l'affichage environnemental.

La CGT a voté cet avis.